

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 21 novembre 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 21 du mois de novembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 14 novembre 2022.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Raphaël BENOIT, Kate MARIE, Jean Philippe DELARUE.

ABSENTS EXCUSES

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS
Anne DUNAN procuration à Philippe CARRERE
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE procuration à Raphaël BENOIT
Jean-Baptiste GRANGE
Jean-Laurent PEREZ,
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **10 octobre 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **10 octobre 2022** est approuvé à l'unanimité.

AVENANT POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2022

(97-2022)

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération n°78-2022 du 18 juillet 2022, le conseil municipal avait attribué le marché des travaux de voirie 2022 à l'entreprise COLAS pour un montant de 43 811,04 € HT.

Monsieur le Maire explique que lors de la mise en œuvre des travaux prévus, il a été nécessaire de remplacer des tampons anciens en béton par de nouveaux tampons fontes et de rallonger un caniveau grille de 2 mL. Le montant de ces travaux supplémentaires, s'élève à 2 192,30 € HT. Après avenant, le montant des travaux serait porté à 46 003,34 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, les membres présents et représentés, décide :

- De valider l'avenant n°1 pour le montant de 2 192,30 € HT
- D'autoriser Monsieur le maire à signer les documents correspondants et toutes pièces afférentes

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau